

AR Prefecture

006-210600755-20260701-DELIB12_010726-DE
Reçu le 02/07/2026



RÉSEAU NATIONAL DES FERMES PUBLIQUES

Bulletin d'adhésion 2025

Nom de la structure adhérente :

Commune ☐
Intercommunalité ☐
Métropole ☐
Département/Région ☐

Collectivité

Microentreprise ☐
PME ☐
Taille intermédiaire ☐
Grande entreprise ☐

Entreprise

Association ☐

Autre catégorie (préciser) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Prénom et Nom du premier membre du binôme référent* :

Fonction au sein de la structure :

Courriel :

Téléphone :

Prénom et Nom du second membre du binôme référent* :

Fonction au sein de la structure :

Courriel :

Téléphone :

***Si la structure est une collectivité, le binôme doit être composé d'un(e) élu(e) et d'un(e) technicien(ne).**

☐ La structure s'engage à régler la cotisation s'élevant à €
(voir grille tarifaire en ANNEXE)

Le à,

Signature et tampon :

AR Prefecture

006-210600
Reçu le 02/07/2026

Grille tarifaire pour le montant des adhésions annuelles au Réseau national des fermes publiques

Approuvée lors de l'AG du 22/09/2025

Communes, intercommunalités, métropoles, départements et régions : montant de l'adhésion en euros (€)	
Moins de 10 000 habitants	200,00
De 10 000 à 30 000 habitants	330,00
De 30 000 à 50 000 habitants	470,00
De 50 000 à 100 000 habitants	715,00
De 100 000 à 200 000 habitants	880,00
De 200 000 à 300 000 habitants	1 100,00
De 300 000 à 500 000 habitants	1 485,00
Au-delà de 500 000 habitants	2 000,00

Membres partenaires : montant de l'adhésion en euros (€)	
Associations et microentreprises	100,00
Petites et moyennes entreprises	300,00
Entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises	2 000,00